

**Groupe de travail Festivals**  
**Relevés de conclusions de la réunion du 6 avril 2023**

---

**Etaient présents à cette réunion :**

**Présents :**

Salariés

François Bourcier - SNMS

Raphaël Vial – SYNPTAC CGT

Antoine Galvani – SNAM CGT

Employeurs

Marine Berthet – France festivals / Profedim

Maxime Nolly – Grand Bureau

Ludivine Ducrot – SMA

Etat et collectivités

François Pouzadoux – Région AURA

Ubavka Zaric – DRAC AURA

---

**DETAIL DES ECHANGES**

**Retour sur le comité des COREPS du 30 mars**

**Ubavka Zaric (DRAC)** insiste sur la priorité donnée par la DGCA et la DRAC sur la question de la transition écologique. Une feuille de route devrait être présentée bientôt qui sera à prendre en compte dans les travaux du COREPS.

**Point sur le courrier de demande de réunion interministérielle**

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** explique que ce point a été remonté à la DGCA sans réaction particulière de leur part.

**Antoine Galvani (SNMA CGT)** propose que cette demande soit appuyée au niveau national par les organisations syndicales. Le sujet n'avancera pas tant qu'il n'y aura pas de publicité là-dessus.

**Retour sur le courrier envoyé au DRAC concernant les conventionnements dans le cadre du Fonds Festivals**

**Ubavka Zaric (DRAC)** explique que le sujet sera débattu lors de la réunion du 7 avril avec le DRAC. 137 dossiers ont été reçus, soit une quarantaine de dossiers de plus qu'en 2022.

La pérennisation du fonds festivals après 2024 n'est pour l'instant pas annoncée. Cette question sera probablement discutée dans le budget 2024.

**Echanges sur l'étude menée sur les festivals de la Région :**  
**rédaction d'un commentaire, modalités de sa diffusion**

**François Bourcier (SNMS)** considère qu'il s'agit d'un bon point d'appui. En ressort plusieurs points importants :

- Une disparité de la représentation dans les différents départements
- 48% des festivals se passent en été : cela interroge avec la question de la transition écologique (problème accru sur climatisation, sur-chaleur, etc.)
- 86,1% des projets sont portés par des associations : cela en dit beaucoup sur l'origine des festivals et de qui sont les porteurs de projet
- L'étude montre des écarts entre musique et le reste du spectacle vivant : Les programmes sont notamment plus locaux sur le spectacle vivant hors musique : à prendre en compte dans la transition écologique
- On observe peu de pérennisation de l'emploi, mais plutôt une précarisation. Quid avec 2024 ? Il y a un danger sur l'emploi
- Le manque de techniciens est crucial
- Il y a une descente des bénévoles qui va amplifier les problématiques à venir sur la vie des festivals
- Les éléments de répartition du public sont intéressants : manque le public jeune. Ce constat est particulièrement fort sur le spectacle vivant hors musique.
- La provenance locale du public est importante sur le spectacle vivant hors musique : ce peut être un outil d'analyse aussi pour la Région
- Le financement intercommunal reste le plus important.
- Le remplissage nécessaire des jauges est énorme pour rentrer dans ses frais
- Les structures ont bénéficié de peu d'appuis dans la transition écologique

Il y a un véritable intérêt à tirer la sonnette d'alarme sur tous ces éléments

**Maxime Nolly (Grand Bureau)** trouve qu'il serait intéressant de procéder à une mise à jour régulière du questionnaire. Le questionnaire interroge par ailleurs selon lui la question des financements, notamment de la transition écologique. Il est intéressant de voir l'effet de ces politiques. Les indicateurs sont intéressants. Un atelier Festivals est organisé par Grand bureau la semaine suivante. Il en profitera pour mentionner l'étude.

**Antoine Galvani (SNAM CGT)** pense qu'un texte commun aux employeurs et aux salariés pourra être rédigé pour commenter l'étude. Il suggère de viser un communiqué de presse commun qui soit revendicatif, pour dire que les festivals sont menacés, en ressortant les points clefs les plus parlants. Il faudrait porter quelques revendications majeures dont la demande de réunion en interministériel.

**François Pouzadoux (Région)** régit à cette idée d'un communiqué de presse revendicatif. Attention, le COREPS regroupe aussi l'Etat et les collectivités qui ne pourront pas s'associer à un communiqué revendicatif. S'il y en a un, il ne peut pas émaner du COREPS. Il revient ensuite à l'étude, qu'il trouve très intéressante : elle vient confirmer des réflexions également en cours à la Région. Cela alimente ce qui sera pris en compte dans l'instruction des dossiers. Il serait intéressant que le COREPS puisse faire des préconisations dans le commentaire.

**Antoine Galvani (SNMA CGT)** s'accorde sur le fait que le commentaire propose alors plutôt des préconisations et établit des besoins.

**Ubavka Zaric (DRAC)** rappelle que le COREPS est une instance de concertation et pas de revendication. La question qui se pose est toujours comment on valorise le travail du COREPS et les travaux produits. Il serait selon elle plus intéressant de proposer une journée / matinée d'échanges avec différentes personnalités sur l'avenir des festivals. Il faudra également faire passer l'étude à la DGCA.

**Raphaël Vial (SYNPTAC)** rappelle cependant que la liberté de parole doit être totale. La réalité est que les professionnels du spectacle souffrent des politiques mises en œuvre.

Il est décidé qu'Antoine Galvani et Maxime Nolly se chargeront de la rédaction. L'objectif est qu'un texte soit prêt début mai afin qu'il ensuite validé par les membres du groupe.

#### Préparation de la réunion du lendemain, vendredi 7 avril, avec Marc Drouet

Chacune des organisations présentes fait part des sujets qu'elle souhaiterait voir abordés lors de la réunion du lendemain avec Marc Drouet.

Le compte-rendu de la réunion du 7 avril est disponible [ici > sera mis en ligne d'ici le 24 avril](#).